

Monsieur l'Inspecteur d'Académie

J'ai été sollicité(e) pour participer à un stage de formation afin de libérer ma classe pour qu'un étudiant en master 2 puisse effectuer son stage en responsabilité.

Je souhaite porter à votre connaissance mon souhait de ne pas participer à ce stage. Je tiens, dans le cadre d'une démarche syndicale du SE-Unsa, à apporter quelques commentaires à cette décision.

La réforme de la formation des enseignants a conduit à la mise en œuvre de mesures dans la précipitation la plus complète. La formation professionnelle initiale est réduite à portion congrue, voire inexistante. Avec ce dispositif, les étudiants se trouvent pris en tenaille entre la nécessité d'accomplir un stage pour valider leur Master et le fait de se retrouver dans une classe dont on aura obligé le titulaire à partir. Enfin, il paraît difficilement cohérent de mettre en situation de responsabilité face à des élèves, des jeunes qui n'auront jamais été confrontés à ce public.

Ce ne sont pas là des conditions que l'on est en droit d'attendre pour accomplir un acte de formation digne de ce nom.

Ces pratiques sont vécues comme portant atteinte au professionnalisme des enseignants. La concertation est inexistante et le sentiment d'être déplacés au gré du vent des réformes est avéré.

Je vous prie de croire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, en mon profond attachement au service public d'Éducation nationale.